

TROIS QUESTIONS À CLAIRE TUTENUIT
Déléguée générale d'Entreprises pour l'Environnement

« L'industrie a besoin d'une contrainte carbone cohérente au niveau mondial »

PROPOS RECUEILLIS PAR CHARLOTTE CABATON

Entreprises pour l'Environnement a récemment publié une étude¹ évaluant l'impact d'une forte contrainte carbone sur les principaux secteurs industriels. Quels changements majeurs avez-vous identifiés que l'installation généralisée de cette contrainte allait induire ?

Claire Tutenuit – Une telle contrainte, généralisée aux émissions diffuses comme aux émissions industrielles, a de fortes conséquences sur la demande car elle renchérit le coût des énergies

carbonées : elle fait apparaître une forte demande pour des véhicules faiblement émetteurs (électriques, hybrides, etc.), pour des bâtiments économes en énergie ; elle rend économiquement attractif le surcoût d'investissement nécessaire pour disposer de produits moins « chargés » en émissions. À travers cette modification de la demande, les entreprises sont incitées elles aussi à produire ces biens et services différents. Les changements principaux sont sur les bâtiments (50 % des bâtiments du parc européen seraient HQE² en 2050) et sur les systèmes de transport : le parc européen de véhicules serait ainsi à 80 % « CO₂-efficace », composé de véhicules électriques, hybrides ou encore plus innovants (pile à combustible, hydrogène, etc.) en 2050.

1. « Scénarios de transition vers un monde économe en carbone en 2050 : quels enjeux pour l'industrie ? », *Entreprises pour l'Environnement*, novembre 2008.

2. Haute qualité environnementale.

L'industrie devra saisir les opportunités que ces changements vont faire naître. Y est-elle préparée ?

Claire Tutenuit – Elle s'y prépare depuis longtemps : Arcelor travaille par exemple sur l'acier très faiblement carboné, les travaux sur la capture et le stockage de carbone s'intensifient, de même que les travaux sur la construction et le bâtiment. Les technologies existent déjà pour la plupart, même si elles peuvent encore être améliorées, rendues moins coûteuses par les progrès de l'industrialisation. Mais pour que les investissements soient effectifs, il manque encore des dispositifs qui les rendent économiques : les énergies renouvelables ne sont pas compétitives contre le charbon sans un prix des émissions assez élevé. L'industrie a besoin de visibilité à au moins vingt ou trente ans, durée d'un investissement industriel. L'industrie aura aussi besoin que la contrainte carbone soit cohérente au niveau mondial, sinon complètement homogène : à défaut, la logique économique sera d'accélérer les délocalisations.

La préparation est encore insuffisante dans un secteur essentiel : celui de la construction et du bâtiment ; il y a là un véritable enjeu de société : les professionnels qui vont conduire de façon efficace la réhabilitation énergétique de nos bâtiments, tertiaires ou logement, et la réduction des émissions doivent

être formés très rapidement, en même temps que les méthodes et outils de cette réhabilitation sont développés. C'est un chantier majeur à la fois pour la réduction des consommations et pour la production d'énergie décarbonée par les bâtiments (solaire, biomasse, etc.).

Quel rôle devra à cet égard jouer la puissance publique au plan national mais aussi international ? L'accompagnement vers une économie décarbonée nécessite-t-il la mise en place de nouvelles formes de gouvernance ?

Claire Tutenuit – Oui, la lutte contre la dégradation du climat représente la protection d'un bien commun, qui n'appartient à personne en particulier, et elle n'est possible que par des contraintes imposées par la puissance publique. C'est ce qui est en train de s'élaborer au fil des réunions annuelles de l'UNFCCC³. La prochaine, programmée en décembre 2009 à Copenhague, sera importante pour définir le régime international après 2012. Il apparaît aujourd'hui difficile de mettre tous les États d'accord, mais tous sont conscients de la nécessité de l'action. La Chine s'engage dans une

3. United Nations Framework Convention on Climate Change.

trajectoire de croissance moins carbonée, trajectoire qui se réalisera quel que soit l'accord qui sera trouvé à Copenhague. Les États-Unis semblent faire de même. Mais plusieurs questions restent ouvertes :

- quel niveau de contrainte carbone pour assurer une réduction suffisamment rapide des émissions ? Plus la réduction est tardive, plus elle doit être brutale pour conserver un effet de serre soutenable ;
- les pays émergents peuvent-ils admettre des plafonds d'émission, alors que leur priorité est aujourd'hui le développement ? ;
- quels flux financiers venant des pays développés vont permettre aux émergents de financer leur décarbonation sans trop pénaliser leur croissance ?

L'Europe a montré la voie du marché du carbone pour les émissions industrielles. Ceci peut-il être étendu pour assurer la nécessaire cohérence évoquée ci-dessus ? Le monde est-il prêt pour une gouvernance mondiale ? Le rôle des instances collectives de débat entre gouvernants telles que le G8, le G20, ou un nouveau G2 composé des États-Unis et de la Chine, paraît essentiel. Ces instances restent informelles aujourd'hui mais contribuent à une gouvernance mondiale en formation.

En ce qui concerne les émissions proprement dites, les modes de gouvernance feront appel à différents outils.

L'information des acteurs ne suffit pas à modifier leurs décisions, sauf de façon marginale. La réduction des émissions fera appel à de la réglementation, pour guider les choix de long terme (exemple de la réglementation de la construction), mais aussi à des signaux-prix, qui rentabilisent les technologies moins émettrices et pénalisent les solutions fortement émettrices. Même à impact total neutre, ces signaux ont en outre l'avantage de mobiliser des ressources financières pour permettre de financer la décarbonation. Ils peuvent être destinés là aussi aux décisions d'investissement des consommateurs (bonus-malus pour les automobiles par exemple), ou aux décisions de consommation : cela peut se faire par des marchés de quotas, comme c'est le cas en Europe pour les grands émetteurs, ou par des taxes sur le CO₂ émis. Le choix entre ces divers instruments est à faire au niveau national, et bien sûr selon les situations. Le débat actuel sur la contribution climat-énergie est de ce point de vue très utile.

PARCOURS

CLAIRE TUTENUIT

Claire Tutenuit est normalienne, agrégée de mathématiques et ingénieur au corps des Mines. Après cinq ans au ministère de l'Industrie, elle a rejoint la Compagnie Générale des Eaux, puis le groupe Matra. Consultante depuis 2001, elle est aussi, depuis 2005, déléguée générale d'Entreprises pour l'Environnement.